

canal D

Une action de développement par la communication

Journal d'informations et de communication

N°045 du 25 Mars 2019

PRIX
250F

REQUIEM DE FIN POUR LA C14 :

L'ANC claque la porte et laisse une coquille vide à Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson ^{P.3}



Jean-Pierre Fabre



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DES INONDATIONS :

L'eau de pluie continue les dégâts malgré la vingtaine de bassins de rétention à Lomé et ses environs ^{P.4}



Le carrefour des armoiries de la République (carrefour 2Lions) inondé

POLITIQUE

CRISE POLITIQUE, PERSPECTIVES 2020 ET IMPLOSION

DE LA COALITION DE L'OPPOSITION :

François Akila-Esso Boko est-il finalement la panacée ? ^{P.3}



François Akila-Esso Boko

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CENI :

Le CAR et l'ADDI font leur entrée



Me Yawovi Agboyibo Prof Aimé Gogué

ENVIRONNEMENT :

Quatre (04) actions du gouvernement pour lutter contre les changements climatiques au Togo ^{P.5}



Des habitations emportées par les vagues dans le village d'Aqbadrafo

SPIRITUALITÉ

DÉLIVRÉ DES PUISSANCES DES TÉNÉBRES ^{P.7}

Chapitre 7 : Les activités des agents de Satan (Suite)



AGRICULTURE :

Signature d'accord de partenariat entre le MIFA, le groupe KKWA et la PANT pour une collaboration fructueuse

Un accord tripartite de partenariat a été signé le mardi 19 mars, entre le Mécanisme d'Incitatif de Financement Agricole (MIFA) fondé sur le partage de risque, le groupe Koster Keunen West Africa (KKWA) spécialisé dans l'achat de cire d'abeilles et la Plateforme Apicole Nationale du Togo (PANT), au cabinet du ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, en présence du ministre, Koutéra Bataka. Les documents ont été paraphés par le directeur général du MIFA, Agbossoumonde Aristide, le manager USA du groupe Koster, John Koster et le président de la PANT, Ayih-Akakpo Théophile-Marie.

Cet accord qui lie désormais les trois partenaires pour une durée de quatre ans, permettra d'accélérer le développement et la professionnalisation de la filière apicole au Togo. Par cette signature, le groupe Koster Keunen s'engage à acheter chaque année 3,5 tonnes de cire d'abeilles aux producteurs togolais, à un prix convenu d'accord partie. Ce partenariat devra également aboutir à l'obtention de l'agrément Europe pour le miel et la cire alimentaire togolais, à la recherche de financements structurants pour la professionnalisation et l'extension des capacités de production des apiculteurs.

" Le Togo est un choix d'évi-



Echange de documents après la signature d'accord

dence dû au climat des affaires qui y règne et la qualité des infrastructures, tel que le pays a fait le choix dans le cadre de son plan d'action de développement, lancé par le chef de l'Etat le 4 mars dernier

", a indiqué le ministre Bataka.

Il a poursuivi que cette histoire d'abeilles qui se construit entre les trois partenaires met ensemble les trois axes du Plan National de

Développement (PND) de manière harmonieuse. M. Bataka a souhaité que l'acte qui vient d'être posé parvienne à tous les acteurs de la filière apicole.

Le directeur général de MIFA, Agbossoumonde Aristide a révélé que son institution a pour objectif de structurer les chaînes de valeurs agricoles et de faciliter le financement dans le secteur agricole. Selon l'axe deux du PND, a-t-il dit, le gouvernement entend apporter une transformation structurelle dans le secteur agricole dans le but de sortir les populations de la pauvreté. Il a souligné que " la signature de cette convention est le témoignage de cet engage-

ment du gouvernement, mais également du rôle que le MIFA doit jouer. La filière apicole se voit ainsi structurer avec un marché assuré et une usine de transformation que l'entreprise va installer très prochainement dans notre pays "

Selon lui, cet accord va procurer des revenus assurés aux producteurs de miel et de cire d'abeilles et le MIFA va les accompagner pour qu'ils soient à la hauteur des attentes du groupe Koster Keunen. Le manager USA du groupe Koster, John Koster, a pour sa part exprimé sa gratitude à l'Etat togolais pour avoir accueilli favorablement le projet d'installation et de partenariat de son groupe avec des producteurs togolais par le biais de MIFA. Il a invité les producteurs au sérieux pour une collaboration efficace et profitable à tous.

PROMOTION D'UNE ECONOMIE BLEUE CREATRICE D'EMPLOIS ET D'OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le cluster maritime d'Afrique francophone voit le jour à Lomé

Le Cluster maritime d'Afrique francophone (CMAF) a été porté sur les fonts baptismaux à l'issue de son assemblée générale constitutive tenue le mercredi 20 mars au siège du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO-OIF) à Lomé.

Le CMAF a pour vocation d'offrir aux acteurs francophones du domaine maritime un espace d'échange et de coordination pour promouvoir dans la région une économie bleue responsable, créatrice d'emplois et d'opportunités de développement durable. Basé à Lomé, il va réunir les professionnels du secteur maritime de vingt-un pays.

Cette première assemblée générale a permis aux membres fondateurs venus du Sénégal, du Niger, du Bénin, du Cameroun, du Gabon et du Togo d'adopter ainsi les statuts de ce regroupement, de mettre en place les organes de pilotage et d'élire le bureau du conseil d'administration.

La création du CMAF répond au besoin des professionnels du secteur maritime d'unir leurs forces, de mutualiser leurs ressources et de s'appuyer sur leurs " diverses et multiples " expériences pour relever ensemble les défis " grands et variés " qui les attendent.

En effet, il s'agit entre autres du développement des

activités maritimes, de la création d'un vaste réseau afin de promouvoir l'économie maritime, du dynamisme de l'excellence du réseau et des membres. Un autre défi pour le CMAF est de rendre disponible les données pertinentes de l'économie maritime afin de mieux orienter ses prises de décision. Les professionnels du secteur maritime sont aussi convaincus qu'en étant ensemble ils pourront être plus forts, plus influents et pourront mieux défendre l'intérêt général et l'économie maritime. Aussi, se propose-t-ils de favoriser les rencontres, les échanges et les partages entre membres.

Elu pour un mandat de trois ans renouvelable, ce bureau est présidé par le togolais Charles Kokouvi Gafan, président directeur général chez Bolloré Transports & Logistics Togo, Togo Terminal. Ces assises ont également permis d'adopter un projet de convention de partenariat entre le CMAF et le Cluster maritime français et de débattre des prochaines acti-

vités de cette jeune structure.

A l'occasion, le président du conseil d'administration élu a témoigné sa reconnaissance à ses collègues pour la confiance placée en lui, promettant de travailler pour être à la hauteur des attentes. Pour Monsieur Gafan, son bureau abordera avec soin les missions qui leur sont confiées dans une " grande " sérénité, car, a-t-il relevé, le regroupement regorge des gens passionnés par la mer et déterminés à apporter du progrès et de la valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs. Il dit miser sur la concertation et l'implication de tous et de chacun et la volonté ferme du CMAF d'accompagner ces membres dans le développement de leurs activités et projets au Togo pour réussir sa mission globale.

Le président élu a par ailleurs assuré que son bureau s'attèlera à faire adhérer de nouveaux membres puis annoncé la signature prochaine à Lomé du partenariat entre son organisation et le Cluster maritime français. Monsieur Gafan dit



Charles Gafan, PCA de CMAF

compter sur tous et principalement sur les partenaires afin que malgré le jeune âge de son organisation les pas qu'ils auront à poser soient sûrs et fermes.

Pour le ministre togolais Stanislas Baba, conseiller à la mer du président de la République, le Cluster est un cheminement pour la croissance bleue qui aujourd'hui devient un des moteurs du développement des pays maritimes. M. Baba qui est également membre du conseil d'administration, a promis que le gouvernement continuera de jouer sa partition pour permettre au CMAF d'atteindre ses objectifs.

L'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a pour sa part indiqué qu'il est

important que tous les acteurs africains francophones qui travaillent dans plusieurs domaines dans le secteur maritime puissent fédérer leurs forces et compétences pour faire face aux défis énormes auxquels ils sont confrontés. Selon lui, la signature prochaine du partenariat entre le CMAF et le Cluster maritime français permettra au CMAF de tirer profit de solides expériences de son partenaire français pour assurer son développement.

Le directeur du BRAO-OIF, Eric Adja, a également relevé le bien-fondé de cette structure. Il a souhaité bon vent à cette initiative, confiant que " c'est le moment de larguer les amarres et de prendre l'océan ".

REQUIEM DE FIN POUR LA C14 :

L'ANC claque la porte et laisse une coquille vide à Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

Après le Mouvement des Centristes pour la Démocratie (MCD), le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), le Parti National Panafricain (PNP), Santé du Peuple, le Togo autrement et récemment le Parti des Togolais, c'est au tour de l'Alliance Nationale du Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre de claquer la porte de la coalition jadis des 14 partis de l'opposition, qui se résume aujourd'hui à la portion de sept partis dont les militants ne pourraient même pas remplir un salon.

" En raison des divergences grandissantes entre sa vision de la lutte de libération héroïque et courageuse du peuple togolais et les options inexplicables maintes fois retenues à son corps défendant, l'ANC, au cours de la réunion extraordinaire de son bureau national le vendredi 22 mars 2019, après en avoir délibéré, décide de poursuivre, en dehors de la C14, la résistance aux cotés des populations togolaises mobilisées et de tous les combattants de la liberté œuvrant avec détermination aussi bien au Togo qu'à l'étranger, dans la diaspora ". C'est en substance, ce qu'on peut retenir de la lettre de démission du parti orange adressée à ses désormais exparténaires de la C14, et signée par son vice-président, Patrick Lawson-Banku. Le dernier poids lourd de la coalition dite des 14 vient de sauter en parachute du "Boeing C14" dont le crash a été visiblement amorcé en début de l'année courante.

En vérité, après le saut en parachute de l'ANC à bord du "Boeing C14", il ne reste plus rien de cette coalition qui a miroité aux togolais l'espoir d'une alternance qui a servi de fonds de commerce. C'est donc dire, que le manque d'homogénéité dont ont parlé les responsables de la C14 lors du bilan fait des 18 mois de lutte la semaine dernière s'est accentué poussant le Parti des Togolais et l'ANC à faire une défection spectaculaire quelques jours plus tard. Tout de même bizarre, car ce volte-face du parti de Jean Pierre Fabre intervient quelques jours après l'audience obtenue par une partie de la C14 auprès du chef de l'Etat togolais. Rencontre, on s'en souvient, à laquelle le parti orange n'avait envoyé aucun représentant. Déjà que les interrogations

fusaient sur la non-participation de l'ANC à cette rencontre, plusieurs se demandent pourquoi celle-ci a alors fustigé quelques jours plus tôt les premiers partis ayant déserté le navire de la coalition ?

Si le langage poli utilisé par le vice-président de l'ANC, parle de divergences grandissantes au sein de la coalition, selon des indiscretions, la question des malles de billets de banque qui a défrayé la chronique depuis un certain temps et le choix de la candidature unique pour 2020, sont les véritables mobiles des dissensions entre les désormais ex-alliés. Aujourd'hui, les donneurs de leçons au pouvoir de Faure Gnassingbé peinent à montrer leur sérénité et la transparence dans la gestion du bien commun. Comme pour dire " enlève la poutre qui est dans ton œil avant d'enlever la paille dans celle de ton prochain". La coordinatrice de la C14 Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson hérite de l'épave presque vide d'une coalition qu'elle a, selon des analystes, menée à l'abattoir, en raison de ses prises de position extrémistes.

A cause des prises de position maladroites et extrémistes de la C14, des familles et localités ont perdu leurs enfants, des hommes et femmes d'affaires ont perdu le terrain de leurs activités, des militants aveuglés des rangs de la C14 se sont jetés à l'eau, au feu, ou livrés à n'importe quoi, la prison ou la mort, de sorte qu'aucun bilan positif ne peut aujourd'hui reconforter ni encourager un quidam à l'aventure politique.

Si, étant unis dans une alliance déjà dénommée de façade par les plus avertis, l'opposition n'a presque pu rien obtenir du pouvoir de Faure Gnassingbé, (aujourd'hui sorti grand vainqueur de cette lutte d'usure inutile entamée le 19 août 2017), que pourra-t-elle faire en rangs dispersés ? La présidentielle semble déjà plier d'avance sauf changement en extrémis. Au vue des tergiversations de l'opposition coalisée, la question de la candidature unique de l'opposition pour 2020, est dorénavant à classer au tiroir des oubliettes.

Aujourd'hui, le constat d'échec est plus clair. Nombre de togolais ont naïvement suivi cette coalition



Jean-Pierre Fabre

Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

pour se retrouver derrière les verrous des prisons. Jean-Pierre Fabre et ses affidés, libres de leurs mouvements et jouissant de toutes libertés, n'en ont apparemment cure. L'essentiel est qu'eux et leurs familles soient sains et saufs. L'intérêt personnel a encore pris le pas sur l'intérêt général comme d'habitude avec des égos surdimensionnés. Ainsi, va la politique au 228, une politique truffée des calculs derrière la tête avec au centre d'intérêt un agenda caché.

Qu'à cela ne tienne, il est clair pour plusieurs que la coalition a fait une énorme bourde en boycottant les élections législatives du 20 décembre 2019. Une erreur monumentale qui n'est autre que la réédition de la grosse bêtise du "boycott des élections devenu un boulevard pour le pouvoir", par laquelle l'opposition togolaise en

panne de stratégie a su toujours briller face à un vieil adversaire intelligent politique. L'avenir s'annonce donc très sombre pour ceux qui arguaient il y a quelques mois " le peuple est avec nous ", un peuple abandonné à son triste sort.

Les élections locales en perspective et la présidentielle de 2020 sont à n'en point douter un boulevard dressé royalement pour le parti UNIR et son champion Faure Gnassingbé. Car, il n'y a presque plus rien devant le parti de la couleur bleu turquoise que du maïs à perte de vue. Un pouvoir en face duquel se trouve une opposition en quête d'intérêt partisan et égoïste. Quel président au monde n'en demanderait pas mieux ? Eh bien, l'intransigeance, l'extrémisme, et l'orgueil conduisent toujours à l'échec.

Jean Legrand Polorigni

CRISE POLITIQUE, PERSPECTIVES 2020 ET IMPLOSION DE LA COALITION DE L'OPPOSITION :

François Akila-Esso Boko est-il finalement la panacée ?

Des militants de l'opposition togolaise, ou du moins les fans de la coalition des 14 partis politiques sont depuis quelques jours embêtés au sujet de la dénomination de ladite coalition. Et pour cause, les défections au sein de cette union de partis politiques fabriquées de toutes pièces sont à l'image de la profondeur des divergences. C'est tout à l'image de la politique qui historiquement aura marqué son allége vis à vis des actions en synergie. Et pourtant, de plus en plus de voix s'élèvent en faveur du choix d'un candidat unique pour affronter Faure Gnassingbé aux élections présidentielles de 2020. Pour moins d'un an, Akila-Esso François Boko pourrait-il réaligner les forces vives de l'opposition et les mobiliser au front en un seul bloc contre le président sortant ?

(...) Compte tenu de la profondeur des divergences dans la construction des nouvelles orientations de la coalition, le Parti des Togolais ne retrouve plus la cohérence qui a toujours caractérisé l'enchaînement de ses positions ", pouvait-on lire mercredi 20 mars dernier à travers un communiqué du Parti des Togolais de Nathaniel Alberto Olympio, signal de la sixième défection au sein de la coalition jadis des 14 partis de l'opposition.

Au sein de l'opinion publique et des médias au Togo, on ne sait plus sous quelle dénomination l'on pourrait désigner les 8 partis encore légèrement accrochés à cette coalition qui a sollicité et obtenu ce même jour une audience auprès du chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé. Au-delà des controverses que soulèvent les activités des partis de l'opposition ces derniers jours, se pose la question de la stratégie face aux élections présidentielles très prochaines de 2020 en passant par les locales.

" Oui " au candidat unique en 2020 pour les rescapés de la coalition de l'opposition

" Les participants ont reconnu que la désignation par la Coalition d'un candidat unique face au candidat du pouvoir serait l'option idéale sans pour autant minimiser les difficultés liées à la mise en œuvre d'une telle



François Akila-Esso Boko

option... Les discussions seront poursuivies sur les modalités pratiques de la mise en œuvre de cette option, notamment celles concernant les modalités et les critères de désignation d'un candidat unique". Ainsi en a décidé le dernier conclave de ladite coalition qui se disait toutefois ouverte au retour des partis déserteurs.

Pourtant, les indiscretions font comprendre que les mésententes seraient nées de l'idée du choix d'un candidat unique au-delà de la question de la transparence des décisions et de la gestion des entrées financières au sein de ceux qui s'érigent sans retenue en donneurs de leçons sur la bonne gouvernance. Imposer Jean-Pierre Fabre comme candidat unique pour 2020 serait une provocation de trop pour certains contestataires qui, aujourd'hui sont fatigués de continuer par se voiler la face et se laisser conduire comme des moutons de panurge.

François Akila-Esso Boko : Un

retour qui semble diviser davantage

Prophétisant un bain de sang aux élections meurtrières de 2005 pour lesquelles il ne souhaitait pas être mêlé, Akila-Esso François Boko, alors ministre de l'intérieur démissionne sous le regard de l'ensemble de la communauté internationale qui a travaillé fermement à son exfiltration. Le diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr à Coëtquidan, promotionnaire du Général Monclar a depuis lors poursuivi une brillante carrière internationale d'avocat, tout en travaillant sur de grands projets de la communauté internationale notamment l'Union Européenne, le FED et même l'Agence Française de Développement qui place François Boko depuis septembre 2017 à la tête d'une mission d'assistance technique d'AJUSEN-Justice au Niger.

Originaire du canton de Tchitchao dans la préfecture de la Kozah, région de la Kara, dans le septentrion au Togo, François Boko ne chômait guère depuis son exil d'où, certaines forces de la société civile et politiques ont ardemment travaillé pour son retour au pays. Il est perçu par certains observateurs comme l'homme de la situation qui pourrait valablement ravir le fauteuil présidentiel à la famille Gnassingbé depuis un demi-siècle.

Une vérité sous-silence voilée d'hypocrisie : " On ne veut plus

d'un autre Kabyè à la tête "

Alors que la communauté internationale notamment les USA ont fermement milité pour un retour sécurisé de l'ancien ministre de l'intérieur, la phobie des Kabyè a ressurgi dans les rangs de ceux qui pourtant hier déclaraient être prêts à voir quelqu'un à la tête du Togo, quelqu'un d'autre que les Gnassingbé, même s'il était de la famille politique UNIR.

La politique togolaise n'est pas encore exorcisée des démons de l'ethnocentrisme et du clanisme. Les mêmes qui pestent contre les considérations ethniques et claniques dans la gestion du pays, trouvent en François Boko un ancien gendarme, originaire du nord comme les Gnassingbé et trop aimé par la diplomatie internationale pour représenter les intérêts du Togo. D'autres encore trouvent en lui, un ancien proche de feu président Gnassingbé Eyadema. Lui, qui a pourtant rédigé une thèse de doctorat en science politique intitulée La problématique prétorienne dans la construction de l'Etat de droit en Afrique noire francophone en 1997 et dont le retour au pays à l'époque posait problème à certains adeptes de la dictature même dans les rangs de la haute hiérarchie militaire.

C'est donc sur le rythme de ce même disque que l'opposition togolaise se concocte les mêmes pas de danse, en attendant les élections avec ou sans réformes de 2020 avec la victoire sans doute assurée du candidat en ligne de mire du grand parti de la couleur bleu turquoise. Il est difficile voire impossible de préparer les omelettes sans casser les œufs. Seul le sacrifice libère !

A. Lemou

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CENI : Le CAR et l'ADDI font leur entrée

L'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire sous la houlette de sa présidente, Mme Yawa Tségan Djigbodi, a procédé le vendredi 22 mars à la désignation des 17 membres qui siègeront désormais à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Au titre des partis extra-parlementaires, les députés de la sixième législature ont choisi Awudi Agbenyega (CAR), Bessinaba-Yemba Wipang (ADDI) Kolani Lardja (PDR). Ouro-Bossi Tchakondo (COPEP), Ayassor Tchambago (ADD VIE) et Akpo Abirhé (APET) ont été élu pour le compte des organisations de la société civile.

Douti Lardja, Kegbero Seigneur, Kpade Koffi,

Messan Agnelé, Christophe Tchao sont élus au titre de la majorité parlementaire. Pour l'opposition parlementaire, Jean-Claude Homawoo (UFC), Locadi Francois (UFC), Kombe Kombete (MPDD), Amime Jules (NET) Amou Tété (PDP). Pour terminer, Potopéré Tozim, pour le compte de l'administration.

Il faut dire que l'entrée dans cette CENI du CAR et de l'ADDI deux partis mem-

bres de la C14 qui n'avait pas participé aux législatives du 20 décembre 2018, rend caduque la question de la légitimité de l'Assemblée nationale contestée hier par la désormais ex C14 qui, dans la pratique appartient à l'histoire.

Par ailleurs en toute autre rubrique, un peu plus tôt au cours de la journée, les parlementaires ont porté leur choix sur les neuf nouveaux membres de la Commission



Me Yawovi Agboyibo (CAR)



Prof Aimé T. Gogué (ADDI)

Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Elu pour un mandat de deux (02) ans renouvelable, la nouvelle équipe de la CNDH est composé de Mme Attitso et Sronvi Yawovi, pour la commission Droit et justice ; Sohey Dosseh, Mme Polo Nakpa, Sanvee O. K. Didi, et Ouro-Yondou Abdou Raouf,

pour la commission défense des droits de l'homme ; Mme Ayissa-Assih Tembe pour la commission sciences humaines ; Mme Bessi Kama Lidi épouse Gumedzoe pour la commission santé et Kodaga Wegbana pour la commission environnement.

Francis Parreira

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DES INONDATIONS : L'eau de pluie continue les dégâts malgré la vingtaine de bassins de rétention à Lomé et ses environs

La capitale togolaise traverse sa première saison des pluies pour le compte de l'année 2019. Comme au fil des années passées, les saisons de pluies se suivent et se ressemblent par l'ampleur des dégâts. Les précipitations à Lomé ont les mêmes impacts : inondations des rues aux maisons à l'affût de dégâts matériels et parfois humains malgré les travaux entrepris à coups de milliards dans le cadre de l'aménagement, du PUDC avec l'appui de la banque mondiale et d'autres partenaires financiers du Togo. Qu'est-ce qui n'a pas marché ?



Le carrefour des armoiries de la République (carrefour 2Lions) inondé

La nuit du samedi 16 au dimanche 17 mars dernier, une pluie des plus ordinaires s'est abattue sur Lomé. Comme toujours, les débordements d'eaux étaient au rendez-vous, Mais avec des dégâts humains cette fois. En effet, sous la pression de l'eau, le mur d'une maison a cédé dans le quartier Avénou. Résultat, une famille a été inondée avec des hauteurs d'eau de 1 à 2 mètres par endroits en pleine nuit et trois petites filles de ladite famille ont trouvé la mort.

L'information est glaçante. On déplore également après cette pluie, des dégâts matériels çà et là dans la ville, notamment une partie de la clôture de l'aéroport qui a également cédé à la pression

de l'eau. Ces eaux transforment les routes et les bretelles de la capitale en cours d'eau, bloquant systématiquement le passage aux usagers.

Et pourtant, d'importants investissements ont été injectés dans la construction de plus de 25 bassins de rétention d'eau à Lomé, ainsi que des travaux d'aménagement censés cadrer les eaux de ruissellement et répondre à la problématique des inondations. Sur toutes les lèvres, la question demeure : Qu'est ce qui n'a pas marché après tous ces vastes chantiers ayant drainé des milliards du contribuable à l'affût de campagnes médiatiques des autorités qui arguaient avoir trouvé la solution aux inondations dans la capitale ? Pendant que

les maîtres d'ouvrages se murent dans un silence retentissant face à l'étendue des dégâts, les observateurs avertis ne peuvent s'empêcher de dégager deux grands constats.

La compétence douteuse des entreprises d'exécution des travaux et l'opacité totale dans l'octroi des marchés

Que de nouvelles routes urbaines soient à l'image de lits pour le passage de l'eau comme à Adidoadin, pose le problème de compétence des ingénieurs ou même de l'entreprise ayant exécuté les travaux sur ces voies. Dans le cas des bassins de rétention d'eau, la qualité des travaux laisse complètement à désirer. Point n'est besoin d'une certi-

fication d'expertise pour constater en périodes sèches, les dangereuses fissures au niveau de certains bassins, ce qui laisse à craindre pour la sécurité des riverains. Soit, l'exécution des travaux n'a pas été à la hauteur des prévisions ou alors, les plans de départs n'auraient pas pris en compte certains contours liés à l'aménagement du territoire. A cela, on ne saurait faire abstraction de ce que les travaux de canalisation des eaux de ruissellement n'ont pas été exhaustifs sur le réseau routier, laissant le champ libre à l'eau de vadrouiller dans tous les sens.

L'incivisme et l'usage des caniveaux urbains à des fins machiavéliques

Le problème des inondations n'est pas seulement d'ordre technique, financier ou politique. Sa complexité réside dans l'incivisme assermenté des populations urbaines. D'aucuns prennent les canaux d'évacuation d'eaux de ruissellement pour des fourretout, plus que des poubelles où ils font passer des déchets plastiques, eaux usées et ordures de ménages. D'autres encore trouvent en ces caniveaux, le point de chute de leurs fosses et tuyaux de douches pour ainsi se passer de la facture de curage de leurs excréta. Toutes ces pratiques inciviques qui contribuent à boucher les caniveaux et à la moindre pluie, ne peuvent provoquer que des situations catastrophiques.

L'arrivée salutaire de

L'ANASAP

L'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) mue par la volonté et l'engagement manifestes de son directeur général, le Général Gnakou Béréna, assure un travail remarquable d'assainissement très apprécié par le curage assez régulier des caniveaux tout en extrayant les ballots de sachets plastiques et des boues bloquant le passage des eaux de ruissellement. Beaucoup de dépotoirs sauvages en pleines agglomérations urbaines ont été détruits par le travail de l'ANASAP qui ne se contente pas de faire un travail de Sisyphe puisqu'elle installe avec l'appui des municipalités, des équipes de contrôle.

L'incivisme étant devenu un problème social assez récurrent, le gouvernement s'est dépêché de mettre en place courant mi-mars 2019, des dispositions de pénalisation des actes inciviques et dégradants contre l'environnement. Quand c'est le bas peuple, c'est très facile de courir très vite aux mesures de pénalisation, ce qui est plutôt une bonne chose. Mais, ne serait-il pas excellent que des mesures soient prises en amont contre les mauvaises exécutions des travaux d'aménagements ? Ces entreprises d'exécution de travaux de mauvaise qualité qui font perdre à l'Etat togolais des milliards sans apporter des solutions durables ! Quel incivisme économique ?

AL & JL

ENVIRONNEMENT : Quatre (04) actions du gouvernement pour lutter contre les changements climatiques au Togo

Comment lutte-t-on au Togo contre les effets dévastateurs du réchauffement de la planète ? De l'engloutissement par la mer de certains villages au bas Togo au dérèglement des pluies, le Togo connaît sa part de difficultés face aux dévastations des changements climatiques. Cependant, un travail de résilience et de prévention est à relever que ce soit des initiatives citoyennes/communautaires que celles du gouvernement. Un point sur les cinq (05) principales réponses aux changements climatiques.

Top 1- Le projet WACA pour sauver le littoral de six pays en Afrique de l'Ouest : Préserver le périmètre urbain et les infrastructures urbaines côtières.



Des habitations emportées par les vagues dans le village d'Agbodrafo (Lomé-Togo)

re Bénin, long de 18 km sera protégé ; le chenal de Gbaga sur 24 km sera dragué ; 3000 ménages grâce aux bassins d'orage seront à l'abri des inondations. Des actions d'as-



Des habitations emportées par les vagues dans le village d'Agbodrafo

Lancé en novembre 2018 pour une durée d'exécution de 5 ans, le projet West African Coastal Areas Program (WACA), en français "Programme de gestion du littoral Ouest Africain", pèse 31 milliards de Francs CFA rassemblés par la Banque Mondiale, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'État togolais. Il vise à adresser une réponse durable à l'invasion du littoral dont la ville historique d'Aného ainsi que les infrastructures côtières menacées de disparition avant face à l'érosion côtière.

"Le Togo a déjà construit deux routes côtières emportées par la mer. A quoi servira de construire une belle route qui dans 10 ans se retrouvera dans la mer ?"; une question que le président togolais Faure Gnassingbé avait adressée aux investisseurs quelques années plus tôt. Ces derniers ont décidé d'appuyer les États côtiers du Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé Principe, le Sénégal et le Togo dans l'installation de solutions durables contre l'érosion côtière.

À Lomé, les communautés riveraines de la côte seront associées à la réalisation du projet WACA qui vise également à doter les populations menacées, de moyens de résiliences depuis lors que la violente avancée de la mer a mis fin aux activités maritimes lucratives. Au nombre des activités à réaliser : le segment entre les localités d'Agbodrafo et Aného frontiè-

sainissement, la mise en place d'un observatoire du littoral pour le partage des connaissances et la création puis l'opérationnalisation de 7 unités pilotes de transformation des produits locaux sont au programme de ce projet.

"Les acquis des projets précédents exécutés par les ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture seront portés à échelle grâce à WACA, afin d'avoir un impact plus important sur la résilience des communautés face aux divers aléas climatiques. Les ouvrages d'encrochement seront posés pour protéger la côte", a expliqué le coordinateur de WACA, Bakatimbé Tchannibi.

De 1992 à 2015, la mer a gagné 8 cm de hauteur sur les côtes togolaises. Cette avancée est prévue pour attendre 1 m d'ici 2030. La banque mondiale a révélé dans un rapport, que l'érosion, les inondations et la pollution coûtent 3,8 milliards de dollars à l'Afrique de l'Ouest chaque année.

Top 2 : Favoriser l'accès aux énergies renouvelables par la subvention de l'énergie solaire

Le Togo veut atteindre l'électricité pour Tous à l'horizon 2030. Pour ce faire, le gouvernement a lancé le projet CIZO piloté par le géant BBOX. Le projet dans sa phase initiale, consistait à fournir de l'électricité aux ménages en zones rurales. Mais avec l'adhésion récente de SOLEVA, il s'agira d'ici 2030 d'étendre

l'accès à environ 8 millions de togolais.

Subventions aux ménages qui souhaitent se reconverter à l'énergie solaire

Le Togo a atteint 40 % du taux d'accès à l'électricité en 2017 avec 50 % de dépendance énergétique (le pays importe l'électricité du Ghana, et du Nigeria). Le soleil qui constitue une source d'énergie inépuisable, pourrait aider le pays à jouir d'une autonomie énergétique. Le gouvernement entend désormais, subventionner les ménages qui souhaitent utiliser l'énergie solaire.

Vers une reconversion maximale au solaire : Les académies solaires régionales

Pour assurer la pérennité et une bonne prestation de service en énergies renouvelables, le gouvernement a recruté la société KYA Energy Group, un prestataire local à qui la mission a été confiée de déployer cinq académies solaires à travers le pays, d'identifier les matériels didactiques et pédagogiques devant équiper les cinq académies.

Il sera également question de former 50 formateurs par deux démultiplicateurs ayant une expertise solide en matière de formation en énergie solaire off-grid. Aussi, la société KYA devra-t-elle former 3000 techniciens en installation et maintenance des kits solaires. Selon les références du projet, l'académie solaire est un établissement de formation certifié qui sera hébergé dans un centre de formation professionnelle.

Quatre (04) mini centrales solaires photovoltaïques

En fin 2017, le Togo a inauguré dans des zones rurales 4



Voiture solaire

mini centrales solaires dont deux d'une capacité de 100KWC, une de 150KWC et une autre de 250 KWC. Le pays a déjà mobilisé les ressources pour la construction d'une centrale solaire de 30 MW. Selon le ministre togolais des Mines et de l'Energie, Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon "Le protocole s'assigne comme objectif, que la centrale soit opérationnelle d'ici à 2020".

Le Togo est bien parti pour se hisser dans la liste des pays qui visent zéro énergie fossile en 2050 conformément aux orientations de Nations Unies contre les changements climatiques.

Top3: Réduire la pollution causée par le transport routier à travers des voitures solaires

Selon les projections réalisées à l'échelle nationale et contenues dans le récent schéma directeur et d'aménagement du Grand Lomé (capitale du Togo), le parc automobile du Togo augmenterait de plus de 300% à l'horizon 2035.

Cette prévision annonce de grandes dégradations de la qualité de l'air qui accroîtraient largement la pollution. Pendant que le gouvernement pense à des solutions, la société "Le monde de l'éner-

gie" a lancé la production des premières voitures écologiques de la sous-région. Des véhicules également disponibles en version tricycle avec une autonomie de 180 km rechargeables avec des

plaques solaires. Une innovation qui vise à réduire d'une façon maximale l'usage des carburants et remettre à zéro les émissions liées au transport routier.

Top 4 : La résilience face au dérèglement de pluies et au problème de gestion de l'eau : le MIFA pour le partage des risques liés à la productivité agricole

Les mauvais rendements agricoles liés au manque de maîtrise de l'eau et le dérèglement des pluies représentent des faiblesses majeures de l'agriculture en Afrique en général et au Togo en particulier.

Lancé en juin 2018, le Mécanisme Incitatif au Financement Agricole (MIFA) se base sur le partage des risques entre les acteurs d'une chaîne de production et a pour mission d'élaborer des politiques adaptées au secteur agricole, d'appliquer des outils de gestion des risques (dont le dérèglement des pluies et la non-maîtrise de l'eau) visant à attirer les compétences associées au savoir-faire traditionnel des paysans et acteurs clés puis de consolider les maillons des différentes chaînes de valeur agricoles pour le développement de l'agriculture togolaise. Cette plateforme bénéficie déjà de l'appui de plusieurs institutions bancaires nationales (comme la BTCI) et internationales comme le FIDA.

Pour M. Gilbert Hougbo, le MIFA "est sur la bonne voie pour répondre efficacement et durablement aux besoins des populations". C'est donc une méthode de résilience face aux changements climatiques même si la communication du programme n'est pas véritablement tournée vers cette thématique.



Raccordements électriques anarchiques dans une banlieue de Lomé

Noël A.

ENVIRONNEMENT :

Les déterminants d'un développement durable profitable pour les nations

Le concept de développement durable est devenu une référence incontournable dans tous les secteurs de croissance d'un pays depuis la Conférence des Nations Unies adoptant les objectifs du développement durable (ODD) pour 2030. Cependant, la notion procède d'un cheminement bien élaboré au cours des années, et dont l'assimilation déterminera les principaux ressorts qu'implique le développement durable dans la vie quotidienne des populations.

La durabilité du débat sur la notion

La définition la plus officielle du développement durable est la suivante " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leur propre besoin ".

Historiquement, on peut dire que le concept de développement durable correspond à la rencontre de deux courants de réflexions déjà anciens. D'abord, le terme "développement" a surtout concerné au début les pays du Sud : Il s'agissait du processus par lequel ces pays cherchent à sortir du sous-développement. Le sous-développement n'est pas seulement caractérisé par le niveau de revenu ou les structures économiques, mais aussi par le niveau de la santé, de l'éducation, l'ampleur de la pauvreté et des inégalités. Sur le plan sémantique, il est beaucoup plus large que celui de croissance signifiant une expansion forte et soutenue de la production matérielle. Il intègre en effet des valeurs sociales et culturelles ainsi que des données non capitalisées par le calcul économique. Ce n'est qu'ensuite que l'idée de développement s'est généralisée et s'est appliquée aux pays industrialisés pour désigner certains aspects de leur activités économique et sociale comme en France dès la fin des années 1950 autour du "développement régional".

Ensuite la prise de conscience écologique. L'idée d'une nécessaire protection de l'environnement naturel et d'une utilisation aussi énorme que possible des ressources naturelles s'est imposée à partir des années 1970. Il fallait mettre un frein aux gaspillages et aux dérèglements occasionnés par la croissance extrêmement rapide des années de l'après-guerre, et préserver la nature contre les risques d'agression du fait des activités humaines. C'est la période de la création des parcs nationaux, des réserves naturelles, du classement des grands sites naturels, des mesures de protection des espaces. Les atteintes portées par l'homme à son milieu ne concernent pas seulement les écosystèmes locaux et ne sont pas toutes visibles ; les menaces sont également globales et affectent la biosphère, c'est la découverte du trou dans la couche d'ozone, de l'existence

et de l'accroissement de l'effet de serre, du phénomène de désertification.

Les politiques simplement protectrices ou réparatrices montrent leurs limites : le mode de développement de nos sociétés ne peut que susciter de véritables interrogations.

Ce n'est qu'en 1980 dans la "Stratégie mondiale de la conservation" publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN) qu'apparaît pour la première fois l'expression " développement durable ". Et en 1987 l'ancien Premier Ministre Socialiste de Norvège, Madame Brundland publie un rapport intitulé " notre avenir commun " faisant apparaître le respect de l'environnement comme une condition de poursuite du développement économique et comme une question de justice sociale. C'est ainsi qu'apparaît les trois dimensions du développement durable : l'économie, l'environnement et le social.

L'environnement : enjeu majeur du développement durable

L'un des enjeux les plus évidents portés par le développement durable est donc la recherche des conditions de compatibilité avec l'environnement de la poursuite du développement. On pourrait dire que beaucoup de ces problèmes manifestent des effets négatifs non voulus, non prévus, du développement technique. Plusieurs facteurs convergents ont néanmoins accéléré ces effets : les découvertes technologiques, l'ampleur de leur utilisation, la rapidité des changements et dans certains cas l'augmentation de la population. Ces tendances ont donné une nouvelle dimension à ces problèmes. Les recompositions de l'artificiel et du naturel, avec pour norme principale l'amélioration de la condition humaine, telle est encore d'ailleurs une possibilité de lecture du développement durable.

Mais quels mécanismes économiques, juridiques et réglementaires de préservation de l'environnement? L'environnement est un bien public gratuit accessible à tout le monde. Cette gratuité a abouti à un gaspillage des ressources naturelles et à des changements climatiques compromettant les possibilités de développement durable.

Être conscient de ces faits est insuffisant ; il est donc urgent que les autorités publiques interviennent en utilisant, sans à priori, tous les instruments disponibles pour préserver le milieu naturel.

L'analyse économique peut accompagner les pouvoirs politiques dans leur choix en leur proposant de nouveaux instruments. Ainsi, les instruments économiques offrent à chaque acteur une marge de liberté pour choisir de s'ajuster ou de payer. Ce fait assure une répartition moins coûteuse des efforts de dépollution entre pollueurs et se révèle à la fin, plus efficace en matière de la lutte contre la pollution. Il en est ainsi du principe pollueur-payeur qui a été développé par l'économiste libéral Arthur Cecil Pigou au début des années 1920. Il a été adopté par l'OCDE en 1972 en tant que principe économique visant la prise en charge par le pollueur, des coûts de mesures de prévention et de lutte contre la pollution arrêtés par les pouvoirs publics pour que l'environnement soit dans un état acceptable.

Notons ensuite la fiscalité écologique évoquant les éco-taxes. Ainsi, les taxes énergétiques visent à faire payer les pollueurs sans influencer directement et à court terme la quantité de pollution. Elles sont destinées à modifier les comportements et non à percevoir des recettes. Quoiqu'il en soit les recettes collectées, elles pourront aussi être mises au service de la sauvegarde de l'environnement à travers les subventions qui aideront à la mise en place d'une technologie plus propre ou qui iront directement en direction des entreprises qui décideront de diminuer leur activité polluante. Les exemples de pays développés ayant optés pour les écotaxes sont : le Danemark, l'Irlande, la Norvège et la France.

Enfin, le marché des permis d'émission négociables. La politique fédérale de normes d'émission fixées et contrôlées par l'Agence de protection de l'environnement aux États-Unis a échoué entraînant par la suite l'apparition d'un nouveau mécanisme de régulation, à savoir, les permis d'émission négociables. Cette décision de commercialiser des permis de pollution est une forme de conciliation de la protection de l'environnement et de la croissance éco-



nomique. Par la suite cet instrument a été adopté par de nombreux pays dont le protocole de Kyoto en fait un de ses instruments privilégiés.

Entreprises et développement durable

Depuis la Conférence de Rio de Janeiro en juin 1992, les entreprises se sont inscrites dans la politique mondiale du développement durable. Ceci nous permet de comprendre la problématique de rencontre entre l'économie et l'environnement. Dès la fin des années 80, on va voir apparaître dans le monde des entreprises et particulièrement parmi certaines multinationales, à l'affût de stratégies de long terme, un mouvement qui s'oriente vers une intégration de certaines conditions environnementales dans leur production. Des observateurs forgeront à ce sujet, l'expression de "modernisation écologique". Les avantages de cette intégration sont multiples.

D'abord l'aspect défensif. Les législations environnementales commencent à devenir progressivement plus sérieuses et plus étoffées dans les pays développés surtout. Ceci d'autant qu'avec la mise en place progressive de formules de gouvernance, durant les décennies 90, des entreprises se voient confier des possibilités d'autorégulation, d'engagements volontaires, qui rendent intéressant d'avoir une attitude proactive. En outre, cette attitude peut donner une avance dans une évolution perçue comme acquise où règne la compétitivité.

Par ailleurs, dans certains cas le respect de l'environnement est susceptible de générer une économie en coût de production, par exemple en limitant la quantité de déchets produits ou le gaspillage de l'eau. Ce type de cas que l'on appelle gagnant-gagnant c'est-à-dire gain économique pour l'entreprise et gain pour l'environnement n'est cependant pas dominant. Ces coûts de mise en ordre sont relatifs aux objectifs réglementaires en vigueur, et se renforcent

actuellement si l'on tient compte de la lutte contre les changements climatiques.

Mais il y a encore une raison importante sous-tendant l'intérêt des entreprises pour l'environnement, puis pour le développement durable. Il s'agit de l'aspect communication, ou image. Une entreprise est tenue d'être en phase avec les préoccupations des consommateurs. Que ce soit de façon positive, par le développement de produits, de caractéristiques, répondant aux attentes. Ou peut-être plus sérieusement encore, de façon défensive, en voulant éviter les accidents spectaculaires à l'heure du principe de précaution face aux risques.

Ainsi, les industries investissant dans l'environnement, ont intérêt à contribuer à l'accroissement des demandes du public en ce sens. Avec éventuellement une approche sélective de ces matières, d'où les batailles autour de la communication verte, ce que Green peace appelle Green washing. Pour susciter plus de confiance dans leurs messages dans l'opinion, certaines entreprises ont établi ces dernières années une série d'alliances, de partenariats, sur des points limités, avec des associations par exemple de protection de l'environnement mais aussi à vocation sociale.

C'est ce cheminement qui a abouti à l'adoption des objectifs du développement durable (ODD) par les Nations-Unies en 2017. Ainsi, les dirigeants du monde ont décidé d'affranchir l'humanité de la pauvreté, d'assurer la bonne santé de la planète pour les générations futures, et de construire des sociétés pacifiques, ouvertes à tous pour permettre à chacun de vivre dans la dignité. C'est un programme universel, avec un ensemble de 17 objectifs pour le développement durable. La difficulté que tous les acteurs du développement doivent surmonter maintenant consiste à mobiliser l'action qui transformera en des réalités significatives et concrètes.

Edjolevo Mawuli (Stagiaire)

DELIVRE DES PUISSANCES DES TENEBRES

Par Emmanuel ENI
Partie 14

Chapitre 7 : Les activités des agents de Satan (Suite)

Dieu soit loué, la sœur J. est maintenant délivrée. Tous les cadeaux qu'elle avait reçus furent détruits, et elle est à nouveau heureuse dans le Seigneur. Cher lecteur, tout a commencé par une amitié inhabituelle. Parce que cette sœur a manqué de discernement, elle n'a pas veillé comme le Seigneur nous l'a commandé : " Veillez et priez, afin de ne pas tomber en tentation. " Elle s'est égarée et est tombée aux mains de l'ennemi. Sa course aurait pu s'achever en enfer, à cause de sa négligence.

Vous pouvez aisément identifier ces agents de satan par les indices suivants :

- Ils portent un anneau sur l'un de leurs gros orteils.

- Ils portent une chaîne autour d'une cheville, ou un anneau dans le nez, ou des bracelets inhabituels, etc.

- Ils peuvent se joindre à une église ou à une communauté et être très zélés dans les activités de groupe ou de l'église, juste pour un seul chrétien qui les intéresse. Certains se comportent de manière anormale, d'autres sont méchants, etc.

C'est pourquoi les enfants de Dieu doivent prier pour avoir un esprit de discernement, afin de pouvoir identifier ces agents au premier coup d'œil. Dès qu'ils se rendent compte que vous les avez identifiés, ils prennent bien soin de ne pas s'approcher de vous. Parce que leur maître les mettra en garde contre vous !

Sur les marchés

Les agents de satan agissent sous différentes formes sur les marchés. Les marchés sont l'une de leurs principales zones d'activité. Tout comme les hôtels sont les endroits où ils se tiennent à l'affût pour capturer des hommes. Sur les marchés, ils choisissent leurs victimes, comme par exemple des femmes enceintes auxquelles ils font avoir une fausse-couche afin de pouvoir récupérer le sang de leur bébé pour leurs banques de sang.

Ils accompagnent certaines de leurs victimes jusqu'à leur domicile, pour les visiter ensuite pendant la nuit. Ceci arrive aux non-croyants ! Certains articles de fantaisie vendus au marché, tels que des colliers, des rouges à lèvres, des parfums, ou certains produits alimentaires, tels que les sardines dites " reines de la côte, " ont une origine douteuse.

Voici certaines choses dont les chrétiens doivent se méfier : Il se peut qu'une dame ou un monsieur touche

soudain votre estomac ou n'importe quelle partie de votre corps. Vous devez savoir que cela est fait dans le but de vous faire du mal : causer une fausse-couche, introduire certaines choses dans votre corps, ou provoquer une maladie.

Si cela arrive à un chrétien, il faut aussitôt prononcer une parole d'autorité au nom de Jésus pour anéantir ou détruire les plans du diable. Soyez certains que tout ce que vous détruisez ou lierez ici sur la terre sera effectivement détruit ou lié dans le règne spirituel.

Le rôle des activités culturelles

Il est aussi très important de noter que de nombreuses personnes sont initiées dans les activités de satan ou deviennent possédées, à l'occasion de la plupart des cérémonies culturelles et des danses. La plus grande partie de nos activités culturelles est inspirée par les démons. Certains y sont entraînés par des amis, d'autres en lisant certaines brochures ou certains romans.

Les démons tournent au voisinage de toute idole. Ils œuvrent au moyen des idoles dans la pratique de l'idolâtrie (Zacharie 10:2). L'idolâtrie est certainement un aspect de la religion, lorsqu'on attribue un pouvoir divin à des phénomènes naturels, ou que l'on rend un culte divin à des objets créés (Romains 1:18-22). L'Écriture définit l'idolâtrie comme un adultère spirituel (Jérémie 3:8-10). Par conséquent, un enfant de Dieu ne devrait jamais avoir aucun contact avec l'idolâtrie, directement ou indirectement. Ce que l'on appelle la vie mondaine, les pratiques occultes ou la musique disco, tout cela est inspiré par Satan et par ses démons. Avant que le Seigneur m'ait sauvé, je me rappelle que satan, au cours de l'une de nos réunions, nous avait dit ceci : " Ce monde m'appartient. Je vais régner sur ce

monde tout entier. Il est en mon pouvoir, et je détruirai tous ceux qui croient dans le nom du Juste (satan ne mentionne pas le nom de Jésus. Et si quelqu'un le fait en sa présence, il court le risque de perdre la vie). Je promets de faire de chacun de vous, mes agents, des gouverneurs, etc. " (satan est en vérité un menteur et le père du mensonge).

Des plans avaient aussi été dressés pour réduire au silence les chrétiens du Nigéria, en soumettant à des restrictions les importations de la Bible et des ouvrages de la littérature chrétienne. Satan œuvre par l'intermédiaire des non-croyants qui sont en position d'autorité et de commandement pour instaurer des politiques et des programmes anti-chrétiens. Il établit aussi des centres de guérison qui ont une apparence très religieuse, et qui lui servent à revendiquer des âmes. Ces centres, appelés en général des maisons spirituelles de guérison, sont partout autour de nous.

Il s'y produit de nombreux prodiges mensongers, pour tromper leurs clients. Satan est tout à fait conscient du retour du Seigneur Jésus-Christ, et il pousse constamment ses agents à se dépêcher et à manifester un zèle ardent dans leurs tâches. Il dit toujours : " Il ne nous reste plus de temps. " Cher enfant de Dieu, puisque Satan ne dort pas, pourquoi devriez-vous dormir ?

Chapitre 8 : Les armes du croyant

- Le Nom de Jésus ;
- Le Sang de Jésus ;
- La Parole de Dieu ;
- La louange.

" Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur et par sa force souveraine. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les manœuvres du diable ". Ephésiens 6:10-11.

" Ils l'ont vaincu à cause du Sang de l'agneau et à cause de la parole de leur témoignage... " Apocalypse 12:11



J'ai déjà beaucoup parlé de cela plus haut, mais je voudrais encore citer quelques exemples. Je vous en prie, comprenez bien que le nom de Jésus est puissant. Le Sang de Jésus est puissant. L'Écriture dit : " Il s'est humilié lui-même en devenant obéissant jusqu'à la mort, la mort sur la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père " Philippiens 2:8-11. Je répète ce que dit l'Écriture : " Ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole de leur témoignage... " Apocalypse 12:11.

Que le nom de JESUS soit toujours sur vos lèvres. Le nom et le sang de Jésus détruisent les plans de Satan et anéantissent réellement les stratégies de satan et de ses agents.

Ensuite, vous devez apprendre à chanter les louanges de DIEU. Les louanges sont toujours puissantes.

Voici l'histoire du pasteur I.K. (j'ai caché son nom). Il était pasteur d'une église à Ebutte Metta (Nigeria). Je l'avais pris pour cible, parce qu'il osait faire les choses suivantes :

1. Il troublait notre paix en convoquant des réunions de bonne heure le matin pour écouter la prédication de la Parole de Dieu.

2. Il allait partout avec son mégaphone, notamment aux stations de bus de la ligne n° 2, le long d'Akintola Road, à Ebutte Metta. Il prêchait à ces endroits. Non seulement il prêchait, mais il liait toujours les démons, etc.

3. Dans son église, il exposait les œuvres des ténèbres dans ses prédications, puis il commençait à lier les démons.

4. Il priait beaucoup.

5. Il chantait et louait Dieu tout le temps.

J'envoyai mes messagers contre lui, mais ils ne purent pas le tuer. Je décidai donc d'accomplir la besogne moi-même. Un certain jour, je le vis en train de marcher le long de la nouvelle voie G.R.A. Il est intéressant de signaler la chose suivante : chaque fois que nous voulions l'attaquer, nous apercevions deux colonnes de nuée qui l'accompagnaient partout, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, et qui nous empêchaient d'approcher. Mais, ce jour-là, je ne vis rien, aussi j'eus doublement l'assurance que ma mission serait couronnée de succès.

Je commandai à la pluie de tomber, afin de pouvoir le frapper de la foudre. La pluie commença à tomber, et le tonnerre à gronder. Tous les arbres proches commencèrent à perdre leurs branches, mais ce pasteur chantait, rempli de joie. Je me rappelle encore le cantique qu'il chantait : " Au nom de Jésus, tout genou fléchira ". Comme il continuait à chanter ce cantique, la pluie cessa, le tonnerre s'arrêta, et deux anges apparurent aussitôt, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, une épée flamboyante à la main. Leurs yeux et leurs épées étaient comme des flammes de feu. Puis un vent puissant se mit à souffler et m'emporta. Je me retrouvai dans une autre ville. Je fus confondu mais, parce que j'avais le cœur tellement dur, tout ce que je trouvais à dire fut : " C'est cet homme nous a encore échappé ! " Ce pasteur ne s'était pas rendu compte du combat spirituel qui s'était mené à son sujet.

Vous pouvez donc vous rendre compte que les enfants de Dieu sont bien protégés. Lorsque la Bible dit : " ... et rien ne pourra vous nuire, " c'est exactement cela qu'elle veut dire.

A suivre... (Dans notre prochain numéro).



ANNONCE

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**



1 000^{Fcfa} donnent.....

100 Mo

+

Fcfa

9 000!

8 000^{Fcfa} vers TGC | 1 000^{Fcfa} tous réseaux | 100 Mo internet | 50 sMs | 2 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**



7 500^{Fcfa} donnent

65 000!

50 000^{Fcfa} vers TGC | 15 000^{Fcfa} tous réseaux | 50 sMs | 30 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

